

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mardi 19 novembre 2024

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C, CHEMINET JL., CHARRET T., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DESAGES H., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : LECLERC C. (pouvoir à T. CHARRET), DAUGERON D., AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DEFFONTIS S. (pouvoir à JP PENAUD), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT)

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ PCAET : bilan à mi-parcours présenté par Laura Gaillard du SDE
- ✓ Travaux Espace Mosaïque : examen des offres et choix des entreprises
- ✓ Pacte Allier : présentation des orientations proposées par la commission en charge du projet
- ✓ Point sur les travaux en cours : Maison de Santé de la Chapelaude : présentation de devis pour le chauffage
- ✓ Mobilité : point sur l'avancement des travaux de la commission
- ✓ Personnel : participation de l'employeur au contrat de prévoyance
- ✓ Transfert de la compétence eau et assainissement : compte rendu de l'entretien avec Monsieur le Maire de Montluçon
- ✓ Questions diverses

PCAET : bilan à mi-parcours présenté par le SDE

La représentante du SDE a fait une présentation du bilan à mi-parcours du PCAET. D'une manière générale, on constate que le territoire au niveau des consommations énergétiques est en phase avec les prévisions de départ même si on perçoit un léger retour à la hausse en 2022.

Le document de présentation est joint.

Travaux Espace Mosaïque : examen des offres et choix des entreprises

La commission d'appel d'offres s'est réunie à nouveau le vendredi 8 novembre 2024 en présence de l'architecte. Chaque offre a été revue en tenant compte de l'analyse faite par les bureaux d'étude.

Le Président propose donc le tableau des offres sélectionnées suivant :

Entreprises	Montant	PSE
Estimation	379 700,00 €	9 300,00 €
Lot 1 Viera :	6 097,00 €	
Lot 2 Miroiterie de la Loue	18 266,00 €	
Lot3 Auriche	22 029,00 €	
Lot4 Auriche	14 870,50 €	
Lot 5 Sogeb Mazet	37 671,56 €	
lot 6 Ermizet	103 013,97 €	
Lot 7 Holding du Parc	80 805,62 €	
Lot 8 Holding du Parc	19 687,25 €	5 162,85 €
Total	302 440,90 €	5 162,85 €
Total Général	307 603,00 €	
Difference	81 397,00 €	

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité ces offres et autorise le Président à signer les actes d'engagements correspondant. Un devis d'assurance dommage-ouvrage sera sollicité.

Pacte Allier : présentation des orientations proposées par la commission en charge du projet

La Commission en charge de cette question s'est réunie et a réfléchi à la manière de répartir l'enveloppe financière attribuée par le Conseil Départemental de 576 068 €.

Cette enveloppe peut être mobilisée dès lors que les actions du précédent contrat de territoire sont toutes engagées. Il restait uniquement l'opération concernant l'Espace Mosaïque qui va à présent démarrer.

La Commission a travaillé sur la répartition de cette enveloppe avec 2 axes :

- des opérations en cours dont le financement n'est pas totalement assuré
- de nouvelles opérations liées à l'aménagement du territoire

Les actions déjà identifiées :

- ✓ Extension de la ZAC d'Huriel :
Montant des travaux : enveloppe de 350 000 €
Subvention DETR acquise de l'Etat : 105 000 €
Proposition Pacte : 175 000 €
- ✓ Espace Mosaïque 2^{ème} tranche : estimation travaux : 290 000 €
Proposition Pacte : 145 000 €

Les nouvelles propositions :

- ✓ Pôle culturel Huriel (médiathèque, micro-folie etc) : enveloppe 1 M€
Proposition Pacte : 150 000 €
- ✓ Etude d'extension de la ZAC de La Chapelaude
Proposition Pacte : 30 000 €
- ✓ Développement touristique :
Plusieurs pistes : gîte à Herculat, cheminement doux entre les communes, pool de vélos électriques
Proposition Pacte : 76 000 €

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité ce programme.

Point sur les travaux en cours : Maison de Santé de La Chapelaude - Présentation de devis pour le chauffage

Plusieurs entreprises ont été saisies afin de réaliser des devis sur la réparation de la climatisation :

- ATEC : 14 774,03 € HT
- Bati Energy : 7 215,00 € HT
- Dumas Giry : 13 953,00 € HT

Les membres du Conseil Communautaire se sont interrogés sur ces devis et leur contenu car 2 entreprises proposent le changement du groupe alors que les responsables de l'entreprise Bati Energy indiquent qu'il fonctionne toujours.

Au final, le Conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise Bâti Energy et autorise le Président à signer le devis correspondant.

Mobilité : point sur l'avancement des travaux de la commission

Lors du précédent Conseil Communautaire, le dispositif « mobilité » de Marcillat en Combraille avait été évoqué avec l'idée d'engager une action identique bien que plus modeste.

Une approche financière a été faite avec des éléments nouveaux : un véhicule électrique 9 places serait mis gratuitement à disposition de la Communauté de Communes par la Région.

Il resterait donc à la charge de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel :

- les frais d'assurance du véhicule : environ 1 200€ / an
- le coût de d'électricité : 40 €/ mois
- la prise de raccordement : soit une prise renforcée peu couteuse, soit une borne (900 € + branchement)
- le personnel

Une discussion sur ce sujet s'est engagée. Monsieur le Maire de Saint-Martinien considère qu'un véhicule 9 places n'est pas adapté à ce projet car très souvent le transport ne concerne qu'une seule personne.

Après un vote avec 21 voix pour et 2 abstentions (P. NOWAK et H. ROUYAT), le Conseil Communautaire décide de profiter de l'offre du Conseil Régional et de solliciter la mise à disposition gratuite de ce véhicule afin d'engager l'action.

La Commission se réunira à nouveau afin de réfléchir à plusieurs questions :

- localisation du véhicule sur le territoire ?
- les jours de mise en service du dispositif : 2 jours par semaine : mardi et jeudi ?
- quel tarif appliquer ? Un forfait ?
- quel périmètre de couverture du service ? Agglomération montluçonnaise ?

Personnel : participation de l'employeur au contrat de prévoyance

La participation de l'employeur à la prévoyance a été mise en place en novembre 2017 (participation à hauteur de 40 % du coût) par le Conseil Communautaire.

La plupart des agents ont contracté leur prévoyance auprès de la MNT qui a informé au mois de novembre que ses anciens contrats n'étaient plus labellisés. En conséquence, elle proposait un nouveau contrat labellisé souvent bien plus couteux.

Plusieurs agents, qui n'avaient pas le temps de se retourner pour trouver un autre assureur, ont donc maintenu leur contrat actuel qui n'est plus labellisé.

Problème : la participation de l'employeur n'a lieu que si l'assureur est labellisé.

En conséquence, certains agents vont se trouver désavantagés. Le Président indique qu'il a pris rendez-vous avec les services du Centre de Gestion pour trouver une solution.

Micro-Folie

La commission a reçu aujourd'hui 3 candidates. L'une d'entre elles semble avoir les compétences requises, elle est actuellement bibliothécaire à la SCNF à Montluçon et travaille uniquement le mercredi et le jeudi. Si elle parvient à obtenir une modification de ces jours d'intervention à la SNCF notamment en récupérant une partie du mercredi, elle sera engagée pour une première période de 3 mois.

Le Conseil Communautaire valide cette proposition.

Transfert de la compétence « Eau et assainissement » - Compte rendu de l'entretien avec Monsieur le Maire de Montluçon

Le Président a rencontré le maire de Montluçon pour évoquer la question du transfert de la compétence « Eau et assainissement » aux EPCI. Il est ouvert au fait de travailler en collaboration avec la Communauté de Communes sur cette question.

Une des pistes qui sera examinée est l'éventuel transfert de l'assainissement collectif à Montluçon Communauté afin de maintenir un service public.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'une réflexion et la commission créée pour travailler sur ce dossier doit poursuivre son travail avec notamment un état des lieux du territoire.

Questions diverses

✓ Atelier Rue Jean de Brosse à Huriel

La gérante de la mercerie rue Jean de Brosse à Huriel a fait part de son départ au mois de janvier 2025.

Le Président a reçu une nouvelle demande de location émanant d'une habitante d'Huriel, pour l'ouverture d'un institut de beauté.

Le Conseil Communautaire se déclare favorable à cette demande et autorise l'intéressée à repeindre les murs et monter une cloison pour installer une cabine de soin sous réserve d'une remise en état lors de son éventuel départ.

✓ Atelier Rue du Pressoir à Huriel

La photographe souhaite installer une porte dans la salle d'accueil afin de limiter les consommations électriques. Le coût serait de l'ordre de 750 € et elle demande un effort sur les loyers des 2 premiers mois.

Le Conseil Communautaire considère qu'il n'est pas possible de remettre en cause le bail signé et propose donc de prendre en charge une partie des travaux liée à la pose de cette porte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au lundi 16 décembre 2024 à 18 h à Chazemais.